

12 janvier 2015

Procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2015 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pier-Hugo Chagnon  
siège numéro 2 : M. Jean Collard  
siège numéro 3 : M. Roger Collard  
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas  
siège numéro 5 : M. Eric Laforge  
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. André Fafard.

Était absent : aucun

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

01-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

02-15

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> décembre et du 15 décembre 2014 soient adoptés.

SITUATION FINANCIÈRE AU 27 décembre 2014

épargne courant	154 681.50
épargne à terme régulier	200 000.00
rachetable	254 487.73
total	<b>609 169.23</b>

CAISSE RECETTES AU 31 décembre 2014

<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>50 393.41</b>
---------------------------	------------------

12 janvier 2015

03-15

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 74 424.92\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	58 075.65\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>16 349.27\$</u>
	74 424.92\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

DÉPÔT DE L'INVENTAIRE DES EFFETS, OUTILS ET ÉQUIPEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Annuellement, un inventaire est déposé par l'inspecteur municipal pour les biens divers, outils et équipements du garage municipal, du bureau municipal, du centre des loisirs, des parcs et terrains des loisirs et du chalet des loisirs.

04-15

ACHAT CONJOINT DE BACS ROULANTS 2015

0.1 ATTENDU QUE la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

0.2 ATTENDU les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

0.3 ATTENDU QUE, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

0.4 ATTENDU QUE la Régie a fixé **au 16 janvier 2015 la date limite** à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

0.5 ATTENDU l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

0.6 ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

0.7 ATTENDU les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS VERTS (MATIÈRES RECYCLABLES)	BACS AÉRÉS BRUNS (MATIÈRES ORGANIQUES)	BACS GRIS (RÉSIDUS DOMESTIQUES)	
		240 LITRES	360 LITRES
360 LITRES	240 LITRES	240 LITRES	360 LITRES
5	0	0	5

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Pour les bacs gris, le fournisseur retenu devra facturer individuellement chaque municipalité en fonction du nombre de bacs demandés;
- Pour les bacs bruns et les bacs verts, le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant (*inscrire une seule adresse par municipalité*).

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

12 janvier 2015

05-15

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE L'ADMQ

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2015.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL

Un nouveau programme pour l'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel est disponible.

Des documents sont à remplir et des informations seront prises à cet effet

06-15

FORMATION DE POMPIERS MESSIEURS JIMMY DUSSAULT, FRANCIS CHAMPAGNE ET STEVE LACHANCE

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise l'inscription des trois pompiers volontaires suivants, au cours « Pompier 1 » soient Messieurs Francis Champagne, Jimmy Dussault et Steve Lachance. Les cours sont donnés sur une période d'environ 18 mois.

Les frais d'inscription, de déplacement et leur rémunération seront défrayés selon une entente signée avec chaque pompier. Le salaire et les frais de déplacement sont remboursés à la fin des cours. Les frais de repas ne sont pas remboursés.

07-15

ACHAT D'UNE ATTACHE AVANT POUR CAMION D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal procède à l'achat d'une attache femelle « quick attach » usagée de M. Jean Guy Jacques au montant de 500\$ plus taxes.

12 janvier 2015

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que notre demande de subvention n'a pas été retenue, donc aucune subvention ne nous a été accordée.

Le conseil municipal juge quand même un besoin essentiel l'agrandissement du garage municipal afin que les camions et équipements soient à l'abri des intempéries.

Une rencontre sera donc fixée afin de discuter du projet avec M. Gaétan Lapierre de la Firme Fusion expert qui avait préparé le projet pour la demande de subvention.

### ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Des questions sont posées à Rénald Larocque, inspecteur municipal sur l'entretien des chemins d'hiver. Certaines demandes seront faites aux chauffeurs de charrie.

### SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

L'élaboration d'un site web pour la municipalité est en projet. Le dossier est à suivre.

### ACTIVITÉ CARDIO POUSSETTE

L'activité cardio poussette sera organisée dans notre municipalité, Mme Angélique Bochatay sera responsable des cours.

De plus amples informations vous seront fournies dans le journal le Porte-Parole, par Radio Acton ou le journal La Pensée.

Les cours devraient débutés au mois de mai prochain et le lieu de rassemblement sera au Centre des Loisirs.

12 janvier 2015

### COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Note du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec (MAMOT) ayant pour objet la mise en berne du drapeau du Québec suite au décès de M. Jean Béliveau;
- Lettre du Ministère des Transports ayant pour objet la subvention pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2014-2015 d'un montant de 17 500\$ ;
- Lettre du MAMOT concernant le versement de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;
- Sommaire de la programmation de travaux pour la TECQ 2014-2018;
- Sécurité publique concernant le nouveau programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- Accusé réception du MAMOT du relevé des déclarations des intérêts pécuniaires;
- Lettre du MAMOT ayant pour objet la dispense de plan d'intervention pour le renouvellement des conduites du réseau d'égout;
- Relevé de paiement et de fourniture de matériaux de Transports Québec pour le déneigement et déglçage saison 2014-2015;
- Communiqué du Ministère de la Sécurité publique concernant la nomination de M. Jean-Sébastien Forest à titre de conseiller en sécurité civile auprès de la municipalité;
- L'Association québécoise des transports (AQTR) ayant pour objet la mise à jour de l'habit du signaleur de chantiers routiers;
- Avis du Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Québec ayant pour objet le projet à l'égard d'un lieu d'élevage porcin;
- Lettre d'Hydro Québec ayant pour objet l'installation sans frais d'un compteur de nouvelle génération;
- Communiqué de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) ayant pour objet les hausses de taxes;
- Lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ayant pour objet « Plani-conseil MMQ 2015, votre nouvel outil! »;
- Relevé envoyé au MAMOT concernant les déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux;
- Avis public concernant le règlement numéro 337-14 pour fixer les taux des taxes de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton pour l'exercice financier 2015;
- Prévisions budgétaires 2015 de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton;
- Avis public concernant l'adoption du budget 2015 de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton;

- Avis public concernant les séances ordinaires du conseil municipal de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton pour 2015;
- Lettre de la Municipalité Régionale de Comté d'Acton (MRC) ayant pour objet la transmission d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton;
- Avis public de la MRC d'Acton concernant les séances ordinaires du conseil de la MRC d'Acton 2015;
- Avis public de la MRC d'Acton concernant l'adoption du règlement intitulé « règlement modifiant le règlement numéro 2006-04 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Acton »;
- Invitation de la Foire Agroalimentaire de la Région d'Acton à la dégustation gastronomique vins et fromages;
- Courriels échangés entre la firme Dessau et la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton concernant les infrastructures souterraines sur le chemin Saint-Hyacinthe pour le projet Sogetel;
- Courriel de Réseau Biblio de la Montérégie concernant la rencontre du 22 janvier 2015;
- Tableau du nombre d'heures travaillées des bénévoles de la bibliothèque municipale pour 2014;
- Courriel de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham ayant pour objet les outils de désincarcération;
- Certificat d'assurance et preuve de paiement de l'Aféas Saint-Nazaire pour 2014-2015;
- Lettre d'Exp ayant pour objet les nouvelles exigences réglementaires concernant l'inventaire des matériaux contenant de l'amiante dans tous les édifices;
- Offre de service de Cima concernant la réalisation de plans d'intervention pour la TECQ 2014-2018;
- Procès-verbal de la MRC d'Acton de la séance ordinaire du 10 décembre 2014;
- URBA, décembre 2014, volume 35, numéro 5;
- Le magazine Scribe, novembre 2014, volume 39, numéro 4 (article « Dossier cyber intimidation »);
- Mini – scribe, janvier 2015, volume 24, numéro 1;
- Membre en direct, volume 14, numéro 5, novembre 2014;
- Membre en direct, volume 14, numéro 6, décembre 2014 (article « Le babillard »);
- Quorum, décembre 2014, volume 39, no 4, chronique assurance ayant pour titre « Toute chose n'est pas bonne à dire! »;
- Bulletin d'information de Finance Québec ayant pour titre « Réduction de l'aide fiscale accordée aux municipalités »;
- Document du MAMOT concernant le pacte fiscal transitoire, les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale;
- Cartes de souhaits reçues pour la période des fêtes.

## DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

12 janvier 2015

08-15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 50.

---

André Fafard  
Maire

---

Guylaine Bourgoin, GMA  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière